



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/695
17 novembre 2005

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

580ème séance plénière

PC Journal No 580, point 7 de l'ordre du jour

DECISION No 695
PROROGATION DU MANDAT
DE LA MISSION DE L'OSCE EN CROATIE

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision No 644 du 16 décembre 2004,

Décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE en Croatie jusqu'au
31 décembre 2006.